



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :
Frédéric SURMELY
04 73 41 27 23

frederic.surmely@culture.gouv.fr

Références : CP0631211900049-7

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Direction interdépartementale des routes du Massif Central
Département Politique d'Entretien et d'exploitation
60 Avenue de l'Union Soviétique
CS 90447
63022 CLERMONT-FERRAND 1

Clermont-Ferrand, le

12 JUL 2021

Objet : Réception du rapport de diagnostic
Références : COUDES (PUY-DE-DOME), A75, liaison Coudes-Issoire
CP0631211900049
Arrêté n° 2019-1199 du 29 octobre 2019 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai reçu le 5 juillet 2021 le rapport de l'opération de diagnostic d'archéologie préventive prescrite par l'arrêté du 29 octobre 2019 et réalisée par l'INRAP - Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes.

Au vu des résultats de cette opération, je suis d'ores et déjà en mesure de vous informer que le terrain concerné ne donnera lieu à aucune prescription postérieure. Le terrain est donc libéré de toute contrainte au titre de l'archéologie préventive. Le rapport vous sera adressé dans les prochains jours.

Je vous rappelle toutefois qu'en cas de découverte fortuite de vestiges archéologiques vous avez l'obligation d'en faire la déclaration immédiate auprès du maire de la commune concernée conformément à l'article L.531-14 du code du patrimoine, et je vous remercie d'en informer mes services.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes
et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles
et par subdélégation,

Le conservateur régional de l'archéologie adjoint

François DUMOULIN

Siège DIR MC	Inf.	Att.	Inf.	Att.	Districts
SG					DN
DMQ					DC
Copie directe adressée à	23 JUL. 2021				PR pour le :
DPEE		<input checked="" type="checkbox"/>			DS
Sec. DIR.					
Visa Directeur					Visa Directeur adjoint
Observations :					Courrier suivi <input type="checkbox"/>

9901
Le directeur régional

Référence : AB/2021/23605

Affaire suivie par :
Sébastien Gaime

Tél. : 06 89 84 53 16
Mail : sebastien.gaime@inrap.fr

Direction interdépartementale des routes du Massif Central
Direction Interdépart. des Routes du Massif Central
Département Politique d'Entretien et d'exploitation - 60 Avenue de l'Union Soviétique CS 90447
63022 CLERMONT-FERRAND

Bron, le 21 juillet 2021

Objet : Remise à l'Etat du rapport de diagnostic relatif à l'opération dénommée « COUDES (63) - A75-liaison Coudes-Issoire »

Opération : D131339 – Arrêté n° 2019-1199

Madame, Monsieur,

9901	Copie pour information	Projet de réponse	Suite à donner
ESE			
TTI			
MOA			<input checked="" type="checkbox"/>
POA			
PRI			
SIB			
BAS			
Autres (districts...)			

J'ai le plaisir de vous informer que le rapport afférent à l'opération de diagnostic « COUDES (63) - A75-liaison Coudes-Issoire » qui a été réalisée à l'occasion de votre projet d'aménagement a bien été remis à l'Etat le 21 juillet 2021. Je vous rappelle que la réglementation donne compétence au préfet de région pour accuser réception de ce rapport, le porter à votre connaissance et vous faire part des suites qu'il souhaite donner.

L'Inrap et son représentant, Monsieur Sébastien Gaime, se tiennent à votre disposition pour répondre à vos attentes et au cahier des charges scientifique qui sera établi par le préfet de région dans l'hypothèse où une opération de fouille préventive vous serait prescrite.

En vous exprimant mes remerciements pour la coopération qui s'est nouée entre nous à l'occasion de la réalisation de ce diagnostic, je vous invite à suivre l'actualité de l'archéologie préventive et des découvertes scientifiques en vous inscrivant à la lettre d'information de l'Inrap : <http://www.inrap.fr/newsletter.php>.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Philippe Julhes

INRAP Auvergne-Rhône-Alpes
Par délégation de signature
Le délégué du directeur adjoint
scientifique et technique Auvergne

Mathieu CARLIER